

NOTICE – INSTRUCTIONS D'UTILISATION

COUVERTURES SOLAIRES POUR PISCINE

Autres dénominations : bâche à bulles, bâche solaire, couverture isothermique, couverture à bulle.

Marques : Aqualux - Edg by Aqualux – Edenea

Epaisseur : 180 à 500 Microns

Finitions : Avec ou sans ourlets

⚠ À lire impérativement avant toute utilisation puis à conserver pour une consultation ultérieure.

AVERTISSEMENTS DE SECURITE

RISQUE DE NOYADE : Cette couverture solaire n'est pas un dispositif de sécurité. La surveillance d'un adulte est indispensable.

NE JAMAIS marcher, sauter, courir, ou se tenir **sur** la couverture.

NE JAMAIS se baigner ou plonger sous la couverture.

Retirer la couverture de la surface de l'eau lors d'un traitement choc afin d'éviter sa dégradation immédiate.

Ne pas manipuler à basse température (<5°C) car la matière devient cassante.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Matière : Polyéthylène PE

Assemblage : Par Soudure : ultra-sons et/ou thermique

Bordures : Selon le modèle

- Sans ourlet : Finition brute matière coupée
- Avec ourlet sur largeur(s) ou périmètre : Par Lisière polyéthylène cousue

Œillets (sur l largeur) : Selon le modèle

- Sans Œillet
- Avec œillets plastiques à monter
- Avec œillets acier Inoxidable monté en usine

Tolérances dimensionnelles : Le polyéthylène PE a une instabilité dimensionnelle naturelle de 1 à 2%

Emballage : Selon le modèle

- Sous sac housse
- Compressé sous sac + carton
- Sous Carton

CONSEILS D'UTILISATION

Mise en place

- Sens : Installer impérativement la couverture avec le côté bulle au contact de l'eau.
- Manipulation : Privilégier l'utilisation d'un enrouleur pour faciliter l'utilisation.

Recommandations selon la température de l'eau ou de l'air

- Température d'eau > 28°C Retirer la couverture du bassin
- Température d'air > 35°C Retirer la couverture du bassin
- Température d'air < 5°C Ne pas manipuler ou utiliser

Recommandations pour le traitement de l'eau

Enlever la couverture lors d'un traitement choc et attendre que le taux de désinfectant baisse avant de la remettre.

Ne pas utiliser la couverture si le taux de chlore dépasse 1 mg/l (ou 1 ppm).

Limiter la production des appareils automatiques de désinfection en cas d'absence prolongée.

Maintenir les paramètres de l'eau pH, TAC, Désinfectant, Stabilisant dans les plages recommandées pour une eau de baignade. Utiliser un anti calcaire anti-métaux en particulier avec les eaux de forage.

STOCKAGE ET ENTRETIEN

Privilégier un rangement par enroulage plutôt que par pliage pour éviter de la marquer et de la fragiliser.

Rangement Quotidien (sur l'enrouleur ou hors bassin)

Pour prolonger la durée de vie du produit et éviter des dégradations non réparables :

- Sur Enrouleur : Recouvrir impérativement la couverture d'une housse de protection opaque anti-UV lorsqu'elle est stockée sur un enrouleur.
- Hors Bassin : Placer la couverture à l'ombre ou sous une protection UV lorsqu'elle n'est pas sur la piscine.

Rangement Saisonnier Longue Période (hors saison de baignade)

Rincer à l'eau claire, sécher, et stocker dans un lieu aéré, sec et à l'abri des UV.

Enroulez-la ou conservez-la dans son emballage d'origine.

GARANTIE

Indépendamment de la garantie commerciale décrite ci-dessous, le consommateur bénéficie des Garanties Légales suivantes :

Garantie Légale de Conformité : Le vendeur répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Le délai est de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien.

Garantie Légale contre les Vices Cachés : Le vendeur est tenu des défauts cachés qui rendent le bien impropre à l'usage. Le délai est de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

Notre garantie commerciale sur les défauts de fabrication s'applique selon les conditions de dégressivité suivantes :

Epaisseur	Durée	Dégressivité
180 à 400 microns	2 ans	50 % par an
500 microns	3 ans	33,3 % par an

La dégressivité s'applique sur le prix d'achat du produit et définit le pourcentage de prise en charge par le fabricant en cas de défaut reconnu.

La garantie commerciale ne couvre pas les dégradations causées par le non-respect des instructions, notamment :

- Dommages liés à l'exposition aux UV et à la chaleur : Les dégradations (fragilisation prématurée, cristallisation) résultant d'une exposition prolongée aux rayonnements UV directs lorsque la couverture n'est pas sur l'eau (absence ou utilisation non conforme de la housse de protection opaque, stockage non ombragé) ou d'une utilisation ou une manipulation en dehors des températures spécifiées
- Dommages Chimiques : La dégradation du matériau causée par l'exposition à des taux excessifs de désinfectants (chlore, brome), notamment le non-respect de la consigne de retrait lors de traitements chimiques (choc), l'utilisation de la couverture lorsque le taux de chlore résiduel libre est supérieur à 1 mg/l (ou 1 ppm) et les dommages causés par une concentration localisée de produits chimiques (pastilles).
- Dommages Physiques : Les dommages dus à un usage inapproprié (déchirures, perforations, déformations...)

Plus d'infos en images sur les causes des bâches abimées ou dégradées en scannant ce QR Code



RECYCLAGE

Ce produit est majoritairement constitué de Polyéthylène (PE) qui est un matériau potentiellement recyclable. Veuillez-vous rapprocher des points de collecte dédiés aux déchets volumineux ou aux consignes de tri de votre commune.



Séparez les éléments avant de trier

Pour tout conseil, consulter : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>